

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la FRUQ
du 10 novembre 2015 (AG -019)
à la salle 2410 du siège social de l'Université du Québec,
à compter de 10h00.**

Sont présents :

Robert Anderson, représentant de l'APR-UQAM
***Georges Arcand**, président de la FRUQ
Rudolf Bertrand, représentant de l'APRÈS-INRS
Magella Cantin, président de l'APRÈS-INRS
Francine David, président de l'APRÈS-UQAM
Francine Deschênes, représentante de l'ARENAP
Gilles Gauthier, représentant de l'APR-UQAM
Claude G. Genest, président de l'APR-UQTR
Ghislain Laflamme, président de l'ARUQAC
***Hélène Laplante**, vice-présidente à la trésorerie de la FRUQ
***Pierre Laplante**, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ
Denise L'Archevêque, présidente de l'ARTÉLUQ
Dominique Légaré, représentante de l'ARUQSS
***Réjean Martin**, vice-président au secrétariat de la FRUQ et président de l'ARRUQAR
***Gaétan Naud**, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ
Clémence Neault, présidente de l'ARUQSS
Yvon Pépin, représentant de APR-UQAM
André Savary, représentant de l'APRÈS L'UQAM
Serge Tessier, président de l'ARUQAT

Invités :

Élise Lacoursière, secrétaire générale par intérim de l'Université du Québec

Absents :

Mario Audet, représentant de l'ARUQTR
Léticia Messier, présidente de l'ARUQO
Suzanne Camirand, présidente de l'ARUQTR

*Membre du Conseil d'administration de la FRUQ

1. Mot de bienvenue du président

Le président Georges Arcand souhaite la bienvenue aux participants de cette 19^e assemblée générale. Il les informe des développements récents relativement à l'avenir du siège social et de la Télé-Université.

Il indique que madame Élise Lacoursière, secrétaire générale par intérim de l'Université du Québec, se joindra à l'assemblée à la fin de la rencontre afin de présenter les réalisations majeures du réseau de l'Université du Québec au cours de l'année 2014-2015. Il rappelle également aux participants que le dîner est prévu pour 12h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président Georges Arcand présente le projet d'ordre du jour aux membres de l'assemblée. Les membres apportent quelques modifications et ajouts au projet présenté.

Résolution AG19-01 :

Sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Francine David, il **est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour présenté par le Conseil d'administration, incluant les modifications apportées en séance.

3. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2014 (AG-18)

3.1 Adoption de l'assemblée générale du 12 novembre 2014

Les membres apportent quelques corrections techniques au projet de procès-verbal qui leur a été déposé.

Résolution AG19-02 :

Sur proposition de Francine Deschênes, avec l'appui de Ghislain Laflamme, il **est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2014, tel que modifié en séance.

3.2 Suivis à l'assemblée générale du 12 novembre 2014

Le président Georges Arcand se réjouit des suites positives de la participation du président de l'APRR-UQTR à notre assemblée générale de 2014 et de l'amélioration de la situation financière de la FRUQ.

4. Demande d'adhésion de l'Association des professeurs réguliers retraités de l'UQTR (APRR-UQTR)

Le président Georges Arcand présente à l'assemblée le dossier de demande d'adhésion à la FRUQ de l'APRR-UQTR. Il indique que ce dossier est complet et répond aux exigences de l'article 2.2 des statuts et règlements généraux de la FRUQ.

Résolution AG19-03

Sur proposition de Georges Arcand, avec l'appui de Yvon Pépin, il est **résolu à l'unanimité** de ratifier l'adhésion à la FRUQ de l'Association des professeurs réguliers retraités de l'UQTR (APRR-UQTR).

5. États financiers de la FRUQ

5.1 Rapport 2014-2015 du responsable de l'examen des livres comptables

Le président Georges Arcand informe l'assemblée de la modification apportée au titre accordé à la personne qui procède à l'examen des livres comptables de la FRUQ, compte tenu de la nature du mandat accordé à cette personne, qui diffère d'un mandat de vérificateur. Cette précision correspond davantage aux besoins et aux moyens d'une organisation comme la FRUQ.

Dans son rapport, le responsable de l'examen des livres comptables pour l'année 2014-2015 souligne que "l'état des produits et charges représente fidèlement l'évolution de la situation financière de la FRUQ en 2014-2015" et que la "tenue des livres réalisée par madame Hélène Laplante est rigoureuse".

Résolution AG19-04

Attendu le dépôt du rapport du responsable de l'examen des livres comptables pour l'exercice 2014-2015; il **est résolu à l'unanimité** d'adopter le rapport du responsable de l'examen des livres comptables pour l'exercice 2014-2015 et de remercier monsieur Raymond Brulotte pour cette vérification.

5.2 État des produits et charges pour l'exercice 2014-2015

La vice-présidente à la trésorerie Hélène Laplante présente l'état des produits et charges 2014-2015. Elle souligne la diminution importante des charges en 2014-2015 et indique que cette diminution est due à des circonstances particulières (ex: moins de déplacements) qui ne se reproduiront probablement pas à l'avenir.

Par ailleurs, elle se réjouit de la bonne situation financière de la FRUQ et notamment des résultats obtenus pour le fonds de prévoyance. Le président la remercie pour le travail effectué et informe l'assemblée que le Conseil d'administration recommande à l'unanimité l'adoption de l'état des produits et charges pour l'exercice 2014-2015.

Résolution AG19-05

Attendu:

- . les dispositions de l'article 3.1.2 des Statuts et règlements précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale;
- . le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie de l'état des produits et charges pour l'exercice 2014-2015 et la correction technique apportée en séance;
- . le rapport d'examen des livres comptables par le responsable de l'examen des livres comptables;
- . la recommandation favorable du Conseil d'administration;

Sur proposition de Gilles Gauthier, avec l'appui de Denise L'Archevêque, il **est résolu à l'unanimité** d'adopter l'état des produits et charges de l'exercice 2014-2015, tel que corrigé en séance.

5.3 Prévisions budgétaires 2015-2016

La vice-présidente à la trésorerie Hélène Laplante présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015-2016. Compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ, elle a prévu de réintroduire cette année le retour sur cotisation. Elle souligne également aux membres que le montant des charges devrait revenir à un niveau habituel en 2015-2016 et que ses prévisions en tiennent compte. Le président informe l'assemblée que le Conseil d'administration recommande à l'unanimité l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2015-2016.

Résolution AG19-06

Attendu:

- . l'article 3.1.2.7 des Statuts et règlements stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du Conseil d'administration;
- . le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2015-2016;
- . la recommandation favorable du Conseil d'administration;

Sur proposition de Magella Cantin, avec l'appui de Ghislain Laflamme, il **est résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2015-2016 telles que déposées.

5.4 Cotisations des associations affiliées

Compte tenu des informations transmises par la vice-présidente à la trésorerie Hélène Laplante et de la résolution adoptée au point précédent, le vice-président au secrétariat Réjean Martin rappelle à l'assemblée qu'elle doit adopter une résolution définissant le montant des cotisations pour l'exercice 2015-2016.

Résolution AG19-07

Attendu:

- . les dispositions de l'article 3.1.2. des Statuts et règlements précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale;
- . l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2015-2016;
- . la bonne situation financière de la FRUQ;

Sur proposition de Hélène Laplante, avec l'appui de Serge Tessier, il est **résolu à l'unanimité** de maintenir la cotisation des associations affiliées à 4 \$ par membre cotisant pour l'année 2016-2017 et de réintroduire un retour de cotisation de 2 \$ par membre sur les cotisations versées en 2014-2015.

5.5 Évolution du nombre de membres

La vice-présidente à la trésorerie Hélène Laplante dépose le tableau de l'évolution des membres des associations affiliées à la FRUQ. Ce tableau présente les données à jour sur la base des informations recueillies lors du paiement des cotisations de l'année 2014-2015. Le président félicite Hélène Laplante pour la mise à jour de ce tableau.

6. Rapport annuel 2014-2015

Le président Georges Arcand présente le rapport annuel de la FRUQ pour l'année 2014-2015.

Il rappelle les principales actions entreprises par les membres du Conseil au cours de la dernière année dont:

- . l'adhésion de l'association des professeurs réguliers retraités de l'UQTR,
- . la réduction des charges par l'utilisation de la vidéoconférence pour les réunions du Conseil d'administration,
- . le suivi des discussions au comité de retraite et au CIRAC dans le cadre du dépôt d'un projet de loi sur les régimes de retraite du secteur universitaire;
- . la mise à jour du dossier sur les assurances collectives;
- . la mise à jour de la grille-synthèse sur les associations affiliées;
- . la mise à jour des partenariats en matière d'hébergement et de location de voitures;
- . les rencontres avec les associations affiliées visant l'identification et la promotion d'activités offertes à l'ensemble des membres des associations affiliées à la FRUQ.

L'assemblée reçoit avec satisfaction le rapport annuel 2014-2015 et remercie le président et les membres du Conseil d'administration pour le travail accompli.

7. Rapports des responsables des dossiers majeurs

7.1 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives

Le responsable du dossier des assurances collectives, Pierre Laplante, présente le rapport sur ce dossier et souligne:

- . la mise à jour à l'été 2015 du document "*Étude comparative des couvertures d'assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus*" et son intégration au diaporama disponible sur le site Internet de la FRUQ.
- . le traitement d'une douzaine de demandes de la part de retraités et une présentation à l'APRÈS-UQAM.
- . l'erreur de programmation survenue lors du passage de la carte Médirect à la Carte Manuvie: Afin d'éviter que cette erreur gonfle les prestations versées et n'affecte les primes versées, le CRAC a demandé à Manuvie une compensation financière sous forme de ristourne ou de réduction de prime.

L'assemblée reçoit avec satisfaction le rapport du dossier des assurances collectives et remercie Pierre Laplante pour la qualité du travail effectué.

7.2 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite

Le responsable du dossier des régimes de retraite Gaétan Naud présente le rapport sur ce dossier et souligne:

- . le bon rendement du Régime de retraite de l'Université du Québec qui se caractérisait, au 31 décembre 2014, par un rendement brut de 11,33 %, un ratio de capitalisation de 103,06 % et un taux de solvabilité de 74,3 %;
- . le dépôt prochain d'un projet de loi sur les régimes de retraite du secteur universitaire;
- . la demande du CIRAC pour garantir la pleine indexation des rentes au cours des prochaines années.

L'assemblée reçoit avec satisfaction le rapport du dossier des régimes de retraite et remercie Gaétan Naud pour la qualité du travail effectué.

8. Présentation du Tableau des services des associations affiliées

Le vice-président au secrétariat Réjean Martin présente le tableau des services des associations affiliées à la FRUQ sous la forme d'une grille-synthèse regroupant:

- . les renseignements généraux sur les associations affiliées;
- . les contributions et services obtenus de leur établissement et de leurs partenaires;
- . les activités et services offerts par les associations à leurs membres;
- . les activités et services offerts par la FRUQ à l'ensemble des membres des associations affiliées.

Quelques participants apportent des précisions sur les données relatives à leur établissement. Par ailleurs, les délais nécessaires pour obtenir les données utiles à ce tableau sont trop longs. Aussi, l'assemblée convient que, pour l'année 2014-2015, toutes les associations doivent compléter les données relatives à leur association et les transmettre au vice-président au secrétariat au plus tard le 1^{er} décembre 2015. À compter de l'année 2015-2016, ces données devront être expédiées au vice-président au secrétariat au plus tard le 1^{er} septembre de l'année courante.

L'assemblée reçoit avec satisfaction le tableau présentant les caractéristiques des associations affiliées à la FRUQ et remercie Réjean Martin pour la qualité du travail effectué.

9. Groupe de travail sur le développement d'activités communes aux membres des associations de retraités

Le président Georges Arcand présente le résultat des consultations et des rencontres réalisées au cours de la dernière année sur l'opportunité que les associations affiliées à la FRUQ offrent des activités sociales ou culturelles à l'ensemble des membres de ces associations.

Il se dit très heureux de constater que cette idée est largement acceptée par les directions des associations affiliées. Suite à un échange entre les participants, l'assemblée convient que chacune des associations affiliées identifie annuellement une activité sociale ou culturelle et l'offre aux membres des autres associations affiliées par le biais de la FRUQ. Le conseil d'administration de la FRUQ assurera le suivi de ces offres d'activités.

10. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration

Le président Georges Arcand présente l'avis d'inscription où sont colligés les principaux actes posés par les administrateurs au cours du dernier exercice.

Résolution AG19-08

Attendu:

- . l'article 2.1.2.14 des Statuts et règlements qui stipule que l'Assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs;
- . l'avis d'inscription sur ce point présentant une synthèse des actes posés par les administrateurs au cours du dernier exercice;

Sur proposition de Francine David, avec l'appui de Denise L'Archevêque, il **est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier mandat écoulé.

11. Élection et nominations

Le président Georges Arcand demande à l'assemblée de désigner deux personnes pour assurer les rôles de président et de secrétaire d'élection.

Résolution AG19-09

Sur proposition de Georges Arcand, avec l'appui de Pierre Laplante, il **est résolu à l'unanimité** de nommer Denise L'Archevêque à titre de présidente d'élection et Réjean Martin à titre de secrétaire d'élection.

11.1 Élection au poste de vice-président ou de vice-présidente à la trésorerie

La présidente d'élection demande à la vice-présidente sortant de charge si elle accepte d'être de nouveau candidate à ce poste. Elle accepte. La présidente d'élection demande aux membres de l'assemblée s'il y a d'autres candidatures pour ce poste. Aucune autre candidature n'est présentée.

Résolution AG19-10

Sur proposition de Georges Arcand, avec l'appui de Francine Deschênes, il **est résolu à l'unanimité** de nommer Hélène Laplante au titre de vice-présidente à la trésorerie pour un autre mandat de deux ans.

L'assemblée des membres félicite Hélène Laplante pour son élection.

La période des élections étant terminée, le président Georges Arcand remercie la présidente et le secrétaire d'élection pour leur travail. Hélène Laplante remercie les membres de l'assemblée pour leur confiance.

11.2 Nomination au poste de responsable du dossier des régimes de retraite

Le président informe l'assemblée que le poste de responsable du dossier des régimes de retraite doit être renouvelé. Il informe l'assemblée que le Conseil d'administration recommande de nommer Gaétan Naud pour un autre mandat de deux ans à titre de responsable du dossier des régimes de retraite. Celui-ci a accepté un renouvellement de mandat.

Résolution AG19-11

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration;
Sur proposition de Francine David, avec l'appui de Pierre Laplante, il **est résolu à l'unanimité** de nommer Gaétan Naud à titre de responsable du dossier des régimes de retraites pour un mandat de deux ans.

11.3 Nomination de trois délégués au Comité Réseau sur les assurances collectives (CRAC)

Le président Georges Arcand informe l'assemblée qu'en vertu du règlement interne du Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC), trois personnes doivent être nommés à titre de représentants du personnel retraité pour un mandat de deux ans car les représentants actuels (Pierre Laplante, Suzanne Camirand et Jean Drouin) sont en fin de mandat. Après consultation, ces derniers acceptent de poursuivre pour un autre mandat de deux ans.

Résolution AG09-12

Attendu la recommandation du Conseil d'administration;
Sur proposition de Georges Arcand, avec l'appui de Yvon Pépin, il **est résolu à l'unanimité** de nommer Pierre Laplante (ARRUQAR), Suzanne Camirand (ARUQTR) et Jean Drouin (ARUQSS) à titre de représentants du personnel retraité au CRAC pour un autre mandat de deux ans.

12. Tour de table des associations membres de la FRUQ

Compte tenu du peu de temps disponible, le président Georges Arcand invite les membres à un échange informel sur ce point lors du dîner qui suivra l'assemblée générale.

13. Varia

13.1 Pertinence de reconnaître la FRUQ comme une OSBL

Ghislain Laflamme, président de l'ARUQAC, s'interroge sur la pertinence que la FRUQ soit reconnue à titre d'organisme sans but lucratif. Quelques membres indiquent qu'il n'y a pas d'avantages fiscaux pour la FRUQ à demander ce statut. Après quelques échanges, l'assemblée conclut que ce statut n'est pas approprié pour la FRUQ et les associations affiliées qu'elle regroupe.

13.2 Adhésion d'un membre provenant d'une autre association

Le président de l'ARUQAC, Ghislain Laflamme, désire connaître l'opinion des participants à l'assemblée générale face à des demandes de membres qui, pour diverses raisons tels qu'un déménagement, désirent adhérer à une autre association. Face aux diverses opinions exprimées, le président propose que le Conseil d'administration soit saisi de cette question et revienne auprès des membres pour discussion sur une proposition de politique sur cette question.

Les membres de l'assemblée se rallient à cette suggestion.

14. Présentation des réalisations marquantes du réseau de l'Université du Québec en 2014-2015

Le président Georges Arcand invite madame Élise Lacoursière, secrétaire générale par intérim de l'Université du Québec, à se joindre à l'assemblée. Madame Lacoursière salue les participants, répond à leurs interrogations relativement aux actualités récentes concernant l'avenir du Siège social et de la Télé-Université. Elle les remercie de leur engagement envers leurs établissements et le réseau de l'Université du Québec et leur présente un vidéo résumant les grandes réalisations des établissements membres du réseau de l'Université du Québec.

Les participants de l'assemblée générale remercient madame Élise Lacoursière pour la qualité de la présentation et pour sa disponibilité.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président Georges Arcand lève l'assemblée à 12h35 et les invite à poursuivre leurs échanges dans le cadre du dîner offert par le siège social de l'Université du Québec.



Le président de l'assemblée
Georges Arcand



Le secrétaire de l'assemblée
Réjean Martin